



Bienvenue à l'unité de soins intensifs néonataux

Conseils et informations

Bienvenue à l'unité de soins intensifs néonataux

Chers parents,

Nous vous souhaitons la bienvenue à l'unité de soins intensifs néonataux de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

La naissance de votre bébé est un événement heureux, malgré son hospitalisation dans notre unité. Ceci peut vous faire vivre un tourbillon d'émotions. Il est possible que vous ressentiez de la déception, de l'inquiétude, de la tristesse, de l'espoir, un soulagement.

Nous souhaitons que cette brochure apporte des réponses à vos questions.

Notre équipe est constituée de plusieurs professionnels, assurant la surveillance constante et les soins de votre bébé. Nous sommes présents pour vous soutenir et vous accompagner durant cette période. Notre travail ne pourrait pas se faire sans votre implication.

Ensemble, nous ferons équipe tout en respectant que vous êtes les experts de votre bébé. Nous considérons que vous êtes les personnes les plus importantes pour lui. Le lien qui vous unit depuis déjà plusieurs mois est unique et précieux. Nous vous encourageons à être auprès de votre bébé aussi souvent que vous le souhaitez, à nous partager vos inquiétudes, vos questions et vos suggestions.

Soyez assurés que toute l'équipe est présente pour vous écouter, vous informer et vous soutenir tout au long de l'hospitalisation de votre bébé.

Le personnel soignant de l'unité de soins intensifs néonataux



Table des matières

Votre bébé a besoin de soins à l'unité de soins intensifs néonataux	1
Parents	2
Équipe de soins	3
Famille	3
Règlements de l'unité	6
Visites	6
Confidentialité, calme et sécurité	7
Photographies et vidéos	7
Prévention des chutes	8
Prévention des infections	9
Quoi apporter pour votre bébé	10
Premiers jours à l'unité	11
Comment se retrouver dans l'unité	11
Transfert inter-hospitalier	11
Quand bébé pourra-t-il rentrer à la maison ?	13
Mots fréquemment utilisés	14
Ressources	16
Aide financière	16
Aide sociale	17
Assurances	17
Hébergements	17
Stationnement	18
Préma-Québec	19
Autres sources d'informations pour en savoir plus	19

Votre bébé a besoin de soins à l'unité de soins intensifs néonataux

L'annonce de l'admission de votre bébé à l'unité peut être, à elle seule, une grande source de stress face à l'inconnu.

La néonatalogie est une spécialité de la pédiatrie. Elle vise les soins des bébés nés prématurément ou qui ont une problématique de santé. Ces bébés ont alors besoins de soins spécifiques ou immédiats. Les raisons d'admission d'un bébé à l'unité sont donc variées, telles que :



- Bébé né avant la 36^e semaine de grossesse



- Bébé de faible poids à la naissance



- Bébé ayant besoin d'une surveillance étroite ou d'interventions spécialisées ou surspécialisées (ex: détresse respiratoire, hypoglycémies à répétition, infection, jaunisse sévère, malformation, etc.)

Malgré que l'unité soit un milieu de soins intensifs, l'équipe adopte une approche humaine et personnalisée, communément appelée les soins de développement.

Les soins, selon cette approche, sont centrés sur votre bébé et vous (sa famille) ainsi que la compréhension de ses comportements, afin que l'équipe offre des interventions spécifiques.



Dès l'admission, l'objectif des soins sera de soutenir le développement optimal de votre bébé, tout comme votre compétence à prendre soins de lui. Encore une fois, la collaboration entre nous est au cœur de notre approche.

.....

Parents

La présence et l'implication des parents à l'unité est essentielle.

Nous sommes conscients que vous vivez probablement une gamme d'émotions allant de la colère à la joie. N'hésitez pas à toucher, parler, faire la lecture à votre bébé ou simplement être à ses côtés. Votre présence, votre voix, votre odeur, vos interactions avec votre bébé sont essentielles et bénéfiques pour lui.

Il se peut que vous ne sachiez pas comment prendre votre bébé ou vous sentiez maladroits dans le contexte de soins de l'unité. Nous sommes disponibles pour vous aider et vous apprendre à prendre soin de lui, selon vos désirs et les besoins spécifiques de votre bébé. Ainsi, vous deviendrez l'expert de votre bébé.

.....

Équipe de soins

L'unité de soins intensifs néonataux est composée d'une équipe interdisciplinaire complète. La complémentarité des professionnels qui y travaillent permet le développement physique et neurologique optimal de votre bébé.

Chaque jour, cette équipe discute ensemble des soins à prodiguer aux bébés hospitalisés, afin de prendre les meilleures décisions pour eux. Si vous êtes présents, vous pouvez participer à la discussion.



Pour en savoir plus, voici un bref aperçu du rôle de chaque membre de l'équipe :

Membre de l'équipe	Rôle sommaire
Néonatalogiste	<p>Médecin spécialiste des nouveau-nés prématurés ou malades</p> <p>Le néonatalogiste examine votre bébé tous les jours, surveillant son état de santé et son développement. Il ajuste ses traitements en fonction de son évolution. Il est présent en tout temps.</p>
Infirmière praticienne spécialisée en néonatalogie	<p>Infirmière praticienne spécialiste des nouveau-nés prématurés ou malades, ainsi que des soins à leur famille</p> <p>Elle assure le suivi médical et infirmier de votre bébé, du jour de son admission jusqu'à son congé.</p>
Infirmière	<p>Elle vous accompagne tout au long du séjour de votre bébé. Elle assure la surveillance et les soins spécialisés.</p>
Infirmière auxiliaire	<p>Elle collabore, avec l'infirmière, à la surveillance et aux soins de votre bébé.</p>
Inhalothérapeute	<p>Elle se spécialise en soins cardio-respiratoires. Elle assure le suivi régulier de votre bébé, s'il a besoin d'un respirateur ou d'une autre forme d'aide à la respiration.</p>
Travailleuse sociale	<p>Elle évalue les besoins des familles, leur offre un soutien adapté s'il y a lieu. Elle offre un soutien émotionnel dans l'adaptation à la prématurité et au contexte d'hospitalisation.</p> <p>Elle peut effectuer des références vers des ressources appropriées ou vous recommander une référence en psychologie.</p>

Ergothérapeute et physiothérapeute	Suite à une demande de consultation, elle évalue les difficultés d'alimentation en lien avec la succion et la coordination. Elle évalue également le développement attendu des réflexes, du tonus, de la morphologie crânienne, des problèmes posturaux, etc. Elle suggère des interventions de positionnement, si requises.
Nutritionniste	Elle évalue les problèmes liés à l'alimentation. Elle suggère des interventions pour favoriser la prise de poids du bébé.
Consultante en allaitement	Elle accompagne les familles dans leur cheminement d'allaitement maternel. Elle est souvent interpellée pour évaluer et aider à résoudre des difficultés en lien avec l'allaitement maternel, comme une production de lait insuffisante, une baisse de la production de lait dans le temps, une blessure au sein qui ne guérit pas.
Agent administratif	Il répond à votre appel téléphonique et vous aide avec la documentation/formulaire à compléter au besoin.
Préposée aux bénéficiaires	Elle accompagne au besoin votre bébé dans ses déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de l'unité.

Il est également possible que vous croisiez à l'unité des professionnels agissant comme observateur NIDCAP (*Newborn individualized Developmental care and Assessment Program*). Plusieurs professionnels peuvent occuper ce rôle, qui consiste à observer les comportements des bébés pour établir un plan d'interventions individualisé favorisant leur développement neurologique.

..... Règlements de l'unité



Visites

Seuls les parents ont accès à l'unité et à leur enfant en tout temps.

Si l'un des parents n'est pas disponible, une personne significative désignée par la famille pourra visiter le bébé. Une seule personne significative est permise lorsqu'un des deux parents ne peut être disponible, et ce, pour la durée complète de l'hospitalisation du bébé. La limite maximale est de deux personnes par famille.

Pendant, le nombre de personnes permises peut varier selon certaines conditions : état de santé de l'unité, achalandage de l'unité de soins intensifs néonataux, directive de la Santé publique, etc.

Il n'y a pas d'heure précise pour venir voir votre bébé. Vous pouvez vous rendre à son chevet 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Nous vous demandons d'avoir en votre possession le bracelet d'identification associé à votre bébé. Celui-ci nous permettra de vérifier votre identité.

À votre arrivée à l'hôpital, il est aussi possible que les agents de sécurité vous demandent de voir votre bracelet, dans l'éventualité d'une visite nocturne. Un deuxième bracelet sera remis à la personne significative dans l'éventualité où l'un des deux parents ne peut visiter votre bébé.

S'il vous est impossible de venir voir votre bébé, n'hésitez pas à communiquer par téléphone avec l'équipe d'infirmières. Vous pourrez ainsi prendre des nouvelles de lui et ce, durant toute son hospitalisation. Lors de votre appel, nous vous demandons d'identifier votre bébé par le nom de famille de sa mère.

Veillez prendre note que les heures de changement de services et le rapport entre les infirmières ont lieu entre 7 h45 – 8 h, 15 h45 – 16 h et 23 h45 – minuit. Il est possible que l'on vous demande de rappeler plus tard si vous appelez dans ces moments ou si l'infirmière n'est pas disponible.



514 252-3457

Confidentialité, calme et sécurité

Nous vous demandons de rester au chevet de votre bébé. Pour des raisons de confidentialités, les nouvelles concernant les bébés seront données uniquement aux parents ou à la personne significative désignée par ceux-ci.

L'unité est un espace à aire ouverte. Il n'y a pas de chambre individuelle. Comme certains bébés sont extrêmement sensibles au bruit, à la lumière et aux infections, certaines mesures doivent être appliquées pour limiter l'intensité du bruit, de la lumière (flash) et des va-et-vient. Leur environnement doit être maintenu calme et sécuritaire.

Photographies et vidéos

Afin de montrer sa petite frimousse à votre famille ou à vos amis, nous vous invitons à filmer ou à photographier votre bébé. Toutefois, évitez le flash et photographiez uniquement votre bébé. Les appels vidéo en direct de type Facetime sont interdits, sauf exception.

Par ailleurs, afin de veiller au bon fonctionnement de nos appareils et maintenir un environnement calme, nous vous demandons de ne pas utiliser votre cellulaire dans l'unité et de le mettre en mode silencieux. Les cellulaires sont uniquement permis pour prendre des photos, des vidéos ou pour faire la lecture à votre bébé.

Prévention des chutes

Afin d'éviter des chutes, veuillez respecter les consignes de l'équipe de soins concernant les déplacements dans l'unité.

Nous vous rappelons de :



Toujours utiliser un **bandeau** si vous dormez en **kangourou**.



Ne pas circuler avec votre enfant dans les **bras**.



Garder les **côtés** de l'**isolette** **montés**.

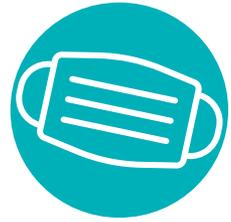
Demander de l'aide si vous avez



des **étourdissement** ou des **vertiges**

ou une difficulté à vous déplacer.

Prévention des infections



Le système immunitaire de votre bébé est immature. Une infection banale pour un adulte peut être dangereuse pour lui.

Certains objets, tel que les faux ongles, les bijoux et les téléphones cellulaires ont beaucoup de microbes sur leurs surfaces. Ceux-ci peuvent se déposer sur votre bébé et causer une infection.

En ce sens, veuillez appliquer **rigoureusement** ces règles lors de vos visites :

- Enlevez vos montres, bracelets et bagues. Retirez également les chaînes, chaînettes et pendentifs lors de vos séances en peau-à-peau.
- Retirez tous faux ongles ou vernis à ongles.
- Couvrez votre cellulaire d'un petit sac de plastique (ceux-ci se trouvent à droite de la porte d'entrée de l'unité). Afin d'éviter les bruits inutiles, laissez-le en mode vibration.
- Lavez bien vos mains avec du savon antibactérien et de l'eau au lavabo et enflez une jaquette bleue avant d'entrer dans l'unité.
- Désinfectez vos mains avec de la solution alcoolisée avant chaque contact avec votre bébé.
 - Validez les consignes de prévention des infections avec votre infirmière en présence de symptômes infectieux (écoulement nasal, fièvre, toux, diarrhée, vomissements, yeux sauvages, conjonctivite, etc.).
- Portez un masque selon les mesures en vigueur. Si vous avez des symptômes de grippe, rhume ou compatibles avec la COVID-19, Il est possible que l'on vous demande de porter un masque de type N95.

- Aucun breuvage ou aliment n'est permis à l'intérieur de l'unité.
- Laissez vos effets personnels à l'extérieur de l'unité. Des casiers sont disponibles dans le salon à l'entrée de l'unité. Vous devez apporter votre propre cadenas et libérer le casier chaque fois que vous quittez l'hôpital, afin d'assurer un partage équitable de ceux-ci.
- Aucun jouet et toutou à l'unité. Privilégiez des photos ou des dessins que nous afficherons sur son incubateur.

Quoi apporter pour votre bébé

Selon le poids et l'évolution de votre bébé, l'équipe de soins pourrait vous demander d'apporter certains effets pour lui.

- Couches : Dès que votre bébé pèsera environ 1 500 grammes, nous vous demanderons de fournir les couches pour la durée de l'hospitalisation. L'infirmière vous aidera à déterminer la taille de couches à vous procurer si besoin, selon le poids de votre bébé. Comptez une utilisation d'au moins huit couches par jour.
- Pyjamas : Lorsque votre bébé sera stable et installé dans un berceau ou une bassinette, selon son évolution, vous pourrez lui apporter des pyjamas. Il sera de votre responsabilité d'assurer le nettoyage de ceux-ci. Veuillez, toutefois, vérifier avec l'infirmière de votre bébé si celui-ci est prêt.
- Suce d'amusement : La suce d'amusement est fournie par l'unité. Elle apporte des bénéfices au nouveau-né prématuré ou malade. S'il est à jeun, inconfortable, stressé ou nourri par gavage, la suce d'amusement lui permettra d'être plus calme, de développer les muscles de sa bouche et donc, d'améliorer la qualité de sa succion et le succès de son alimentation, même au sein.

Premiers jours à l'unité



Comment se retrouver dans l'unité

L'unité de soins intensifs néonataux est divisée en deux sections.

La première, est située dans l'aile D au 7^e étage du pavillon Maisonneuve. Tous les bébés sont admis dans cette section. Elle est également dédiée aux bébés plus malades, ayant besoin de ventilation ou nécessitant plus de surveillance.

La deuxième section est située dans l'aile D au 8^e étage du pavillon Maisonneuve. Lorsque les bébés deviennent plus stables, avec ou sans ventilation, qu'ils sont en apprentissage des boires ou que leur congé/transfert est imminent, il est possible qu'ils soient transférés dans la seconde section. Dans certains cas, les bébés peuvent aussi être transférés à l'unité de pédiatrie. Celle-ci se trouve au 8^e étage, dans les ailes C et D, du pavillon Maisonneuve.

Transfert inter-hospitalier

L'unité a le mandat d'accueillir des bébés nécessitant des soins critiques, en provenance de partout au Québec. Donc, certains bébés sont nés à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, alors que d'autres ont été transférés d'un autre centre à quelques heures ou jours de vie.

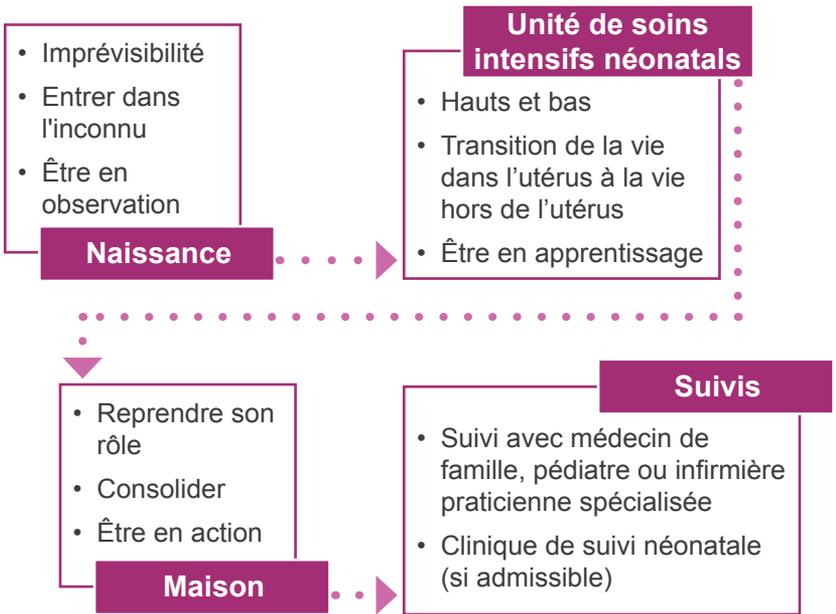
Si c'est le cas, votre bébé demeurera à l'unité de soins intensifs néonataux de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont (HMR) jusqu'à ce que le centre le plus près de votre résidence puisse le prendre en charge. Cela dépend des critères d'admission du centre ainsi que de l'accord du médecin.

Lorsque votre bébé sera prêt pour un transfert, vous en serez informés. Cela se fera par ambulance sous la surveillance

d'une infirmière de l'unité. Ce transfert vous permettra d'être plus près de votre bébé, afin qu'il puisse bénéficier d'un développement optimal.

Un transfert dans la 2^e section de l'unité ou en pédiatrie est possible lorsque votre bébé n'a plus besoin de surveillance étroite. C'est aussi un signe que le retour à la maison approche.

Un transfert dans un autre centre hospitalier doit être envisagé lorsque votre bébé n'a plus besoin de soins spécialisés.



Quand bébé pourra-t-il rentrer à la maison ?



Nous aimerions avoir une réponse à cette question, mais le contexte de prématurité peut être imprévisible. Prenez votre expérience au jour le jour, dites-vous que votre bébé sera avec vous vers la date prévue d'accouchement.

Pour établir qu'un congé est sécuritaire, il faut que :

- Le problème de santé pour lequel votre bébé a été admis soit entièrement corrigé (pour les autres raisons que la prématurité)
- Votre bébé soit capable de conserver sa température à l'extérieur de l'incubateur.
- Votre bébé soit en mesure de s'alimenter uniquement au sein ou au biberon depuis au moins 24-48 heures. Dans certains cas, que vous soyez à l'aise, suite à des enseignements spécifiques, de poursuivre les gavages à domicile.
- Votre bébé n'a pas fait de bradycardie (ralentissement du cœur) ou d'apnée (arrêt de la respiration) depuis 5 à 7 jours sans aide de la médication.
- Votre bébé n'a plus besoin d'oxygène.
- Le médecin détermine que votre bébé a atteint le poids et l'âge gestationnel nécessaire.

Dans tous les cas, il est inutile de comparer votre bébé avec un autre. Les bébés ont tous des parcours et un rythme de développement différents.

Mots fréquemment utilisés

Mots fréquents	Signification
Apnée	<p>Il arrive, en raison de l'immaturation neurologique, que le bébé « oublie » de respirer. On appelle ce phénomène l'apnée.</p> <p>Parfois, il reprend la respiration par lui-même. D'autres fois, il a besoin d'une stimulation pour y arriver. L'infirmière stimulera votre bébé par le toucher.</p> <p>L'apnée est presque toujours associée à une bradycardie et une désaturation.</p>
Bradycardie (Brady)	<p>Il s'agit d'une diminution rapide des battements cardiaques, en raison de l'immaturation de votre bébé.</p> <p>Les bradycardies peuvent être associées ou non à une désaturation ou une apnée.</p>
Caféine	<p>Il s'agit d'un médicament neurostimulant. Il diminue les « événements » d'apnées, de bradycardie et de désaturation.</p> <p>Il peut être donné par les veines ou par la bouche.</p>
Canule ombilicale ou cathéter ombilical	<p>La canule ombilicale est un long tube malléable (cathéter) installé par le médecin ou l'infirmière praticienne spécialisée dans le cordon ombilical. L'installation est sans douleur.</p> <p>Comme l'alimentation par gavage se fait de façon progressive, le cathéter sert à donner une alimentation par les veines tant que la quantité de lait donnée à votre bébé sera insuffisante pour ses besoins. La canule ombilicale permet aussi d'administrer des médicaments ou des transfusions dans les premiers jours de vie.</p>

Mots fréquents	Signification
Désaturations (Désat)	<p>Il s'agit d'une diminution du taux d'oxygène dans le sang.</p> <p>Les désaturations peuvent survenir seules ou associées avec une bradycardie ou une apnée.</p>
Gavage	<p>Le gavage est une méthode d'alimentation par sonde gastrique. Tant que votre bébé sera trop immature ou instable pour s'alimenter de façon autonome, un petit tube sera installé dans son estomac, par la bouche ou le nez.</p> <p>Celui-ci permettra d'alimenter ou de compléter l'alimentation. Au fur et à mesure que votre bébé apprendra à s'alimenter par la bouche, il pourra progressivement être allaité ou recevoir des biberons.</p>
Interface	<p>Tant que votre bébé aura un support pour sa respiration (ex. : CPAP, BiPAP), l'inhalothérapeute alternera entre deux types de masques nasals.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Canule : s'insère directement dans les narines • Masque : déposé sur tout le nez
Regroupement	<p>Il s'agit d'une méthode de retour au calme privilégiée, à effectuer lorsque votre bébé démontre des signes de stress.</p> <p>Votre infirmière vous enseignera comment effectuer le regroupement pour votre bébé. Il s'agit de recréer le positionnement des quatre membres comme si bébé était encore dans le ventre de maman.</p>

Ressources



Aide financière

- Prestations pour proches aidants d'enfants : aide financière que les parents peuvent obtenir durant l'hospitalisation de leur bébé. La prestation est partagée entre les personnes s'occupant du bébé. Pour l'obtenir, voici un résumé des étapes à suivre :
 - Faire la demande de prestation (en ligne) le plus tôt possible. N'attendez pas d'avoir tous les documents pour faire la demande. Il vous faudra environ une heure pour le remplir.
 - Obtenir un certificat médical et document complété par l'agent administrative de l'unité et signé par le médecin.
 - Compléter une autorisation d'échange de renseignements et la remettre à Service Canada.
 - Aviser le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) de la naissance de votre bébé et de votre demande de suspendre temporairement les prestations du RQAP pour obtenir les prestations pour proches aidants d'enfants.
- Pour plus d'information, consultez :
 - Assurance emploi du gouvernement du Canada : <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/proches-aidants.html>
 - RQAP : <https://www.rqap.gouv.qc.ca>

Aide sociale

- Remboursement des frais de déplacement, de stationnement et de repas peut être obtenu, sous certaines conditions.
- S'assurer d'avoir une preuve d'hospitalisation de votre bébé et une attestation médicale confirmant la nécessité d'une présence quotidienne à l'unité.

Assurances

- Certaines assurances privées offrent des remboursements liés à l'hospitalisation ou aux déplacements.

Si vous avez besoin d'aide pour vous procurer, compléter ou acheminer vos documents, n'hésitez pas à demander l'aide d'un membre de l'équipe.

Hébergements

Hébergement	Détails et informations
<p>L'Escale Préma-Québec</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Hébergement exclusivement dédié aux parents de bébés de 35 semaines et moins hospitalisés à l'unité de soins intensifs néonataux de notre hôpital et habitant à plus de 40 kilomètres• Téléphone : 438 476-7040• Courriel : escale@premaquebec.ca• Situé à moins de 10 minutes de marche de l'hôpital• 15\$/nuit par famille• Planifiez votre hébergement : https://premaquebec.ca/hebergement-lescale

Hébergement	Détails et informations
Manoir Ronald McDonald	<ul style="list-style-type: none"> • Hébergement dédié aux familles d'enfants hospitalisés dans la région de Montréal • Téléphone : 514 731-2871 • Situé près du CHU Sainte-Justine
Maison Jacques-Cantin	<ul style="list-style-type: none"> • Hébergement offert principalement aux personnes recevant des traitements pour un cancer, dans la région de Montréal • Téléphone : 514 255-5151, poste 22510 • Situé à quelques pas de l'hôpital • 65\$/nuit ou 400\$/semaine pour 1 personne, incluant repas et collations • 110\$/nuit ou 700\$/semaine pour 2 personnes, incluant repas et collations

** Pour les parents prestataires de l'aide sociale, les mesures pour le remboursement diffèrent selon le centre choisi. Référez-vous à une infirmière ou à votre travailleuse sociale si besoin. Autrement, vérifiez avec vos assurances si vous êtes admissibles à certains remboursements.*

Stationnement

La tarification usuelle pour les visiteurs est d'environ 10\$ par jour, 45\$ pour 7 jours ou 90\$ pour un laissez-passer mensuel.

Toutefois, une entente entre Préma-Québec et la direction du stationnement SPAQ (Société Parc Auto du Québec) offre une réduction de 50% sur le tarif, aux parents de bébés hospitalisés à l'unité de soins intensifs néonataux. Ce tarif est donc réduit à 45\$/mois pour vous. Par contre, il n'est pas possible de fractionner le permis (ex. : prendre seulement 2 ou 3 semaines sur 4). Le laissez-passer à la semaine coûte 22,50\$.

Une preuve d'hospitalisation vous sera demandée. Une attestation d'hospitalisation écrite vous sera remise sur demande.

Vous pouvez vous procurer le laisser-passer mensuel au comptoir de service situé dans le stationnement au sud de l'hôpital (petit édicule blanc près de la Polyclinique Maisonneuve-Rosemont), du lundi au vendredi entre 7 h et 15 h 30.

Le paiement se fait par carte de crédit ou de débit. Vous recevrez ensuite une carte magnétique donnant accès au stationnement nord (zone visiteurs à côté du Centre intégré de dialyse Raymond-Barcelo). Ce laisser-passer peut être renouvelé chaque mois.

Préma-Québec

Préma-Québec est un organisme de soutien aux parents vivant la prématurité. Pour connaître tous les services offerts par Préma-Québec, visitez : <https://premaquebec.ca/services>

Autres sources d'informations pour en savoir plus

- Mieux vivre avec son enfant : <https://www.inspq.qc.ca/mieux-vivre/consultez-le-guide>
- Néonatalogie : <https://ciusss-estmtl.gouv.qc.ca/soins-et-services/cliniques-specialisees-par-installation/hopital-maisonneuve-rosemont/neonatalogie>
- Onglets « Être parent à l'unité néonatale » et « Mieux agir au quotidien »

Ressources

Être parent à l'unité néonatale 11 fiches sur la relation parent-enfant prématuré	NIDCAP
Préma-Québec Pour les parents d'enfants prématurés	Soins et services pour nouveau-né
Être parent à l'unité néonatale Collection du CHU Sainte-Justine pour les parents	Le grand livre du bébé prématuré Collection du CHU Sainte-Justine
Les soins du développement Collection du CHU Sainte-Justine	Examen clinique du nouveau-né Collection du CHU Sainte-Justine

- Siège d'auto :
<https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/attachez-vie.pdf>
- Soins de développement : Consultez les fiches *Être parent à l'unité néonatale* disponibles en papier à l'entrée de l'unité. Disponible en ligne et vidéo sur
https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/portail/gscw031?owa_no_site=1535&owa_no_fiche=62
- Aux éditions du CHU Sainte-Justine : *Être parent à l'unité néonatale* : <https://www.editions-chu-sainte-justine.org/livres/etre-parent-unite-neonatale-336.html>
- Sommeil sécuritaire :
<https://www.inspq.qc.ca/mieux-vivre/bebe/sommeil/dormir-en-securite>

CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Hôpital Maisonneuve-Rosemont

5415, boul. de l'Assomption
Montréal (Québec) H1T 2M4

 514 252-3400

 ciusss-estmtl.gouv.qc.ca

D'autres publications et ressources d'intérêt sur la santé sont disponibles sur le site Internet du Centre d'information pour l'utilisateur et ses proches (CIUP).

 <https://biblio-hmr.ca/in/fr/ciup>

 ciup.cemtl@ssss.gouv.qc.ca

Tous droits réservés

© CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, 2025

CP-SFE-201

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal**

Québec 